

Lupiac – Patrimoine et Tourisme en Gascogne en assemblée générale

Nouvel élan pour les sites d'exception du Gers



Lupiac – Patrimoine et Tourisme en Gascogne en assemblée générale

Une des plus vieilles associations relatives au tourisme gersois – elle a été créée en 1998 - était en assemblée générale le 22 février à Lupiac : Patrimoine et tourisme en Gascogne. L'assemblée générale extraordinaire décide d'ajouter « Les sites d'exception du Gers » à la dénomination de l'association.

Le patrimoine, offre touristique n°1

Un nouveau bureau est en place, sous la présidence de Marie-Christine Fort (Palmerie du Sarthou à Bétous) (1). Il entend dynamiser l'association. Pour cela, une formation a été suivie à l'Adepfo (Association de développement des Pyrénées par la formation), organisme qui aide à conduire les projets. Il s'agit donc d'augmenter les efforts pour promouvoir les sites du patrimoine de l'association. Sachant que le patrimoine est l'offre touristique n°1.

Des changements

Des changements importants se sont produits récemment dans les adhérents de l'association : la cathédrale Sainte-Marie de Lombez est désormais sous la responsabilité d'une association dépendant de la municipalité et la collégiale Saint-Pierre de La Romieu dépend à présent de la municipalité. L'office de tourisme de Lombez a été "regroupé avec celui de Samatan et celui de La Romieu a été regroupé avec l'office de tourisme de Lectoure (2).

Accessibilité : mutualisation des coûts

Pour effectuer la mise aux normes d'accessibilité des personnes handicapées, l'association mutualise les coûts du diagnostic de chaque site en faisant appel à un cabinet spécialisé : à chacun de faire son auto-diagnostic. Il en coûtera 700 euros à diviser par le nombre de participants. Rappel : ce diagnostic est obligatoire, mais il y a des dérogations pour les sites anciens que les travaux pourraient défigurer. D'autre part, Marie-Christine Fort rappelle que le label « tourisme et handicap » ne signifie pas que le site est accessible en totalité.

Recherche de partenaires

Ne disposant d'aucune subvention ni aide publique, l'association cherche des partenaires. Elle en a trouvé un de taille : l'Interprofession des vins Côtes de Gascogne. Un projet commun est en cours d'élaboration : une carte de fidélité qui permet d'obtenir un cadeau au bout de 4 visites de sites de l'association. C'est Maxime Léandris, chargé de com à l'Interprofession, qui prépare cette action avec l'association.

Adhésions à l'association

Malheureusement, plusieurs sites candidats n'ont pu être retenus, faute d'être ouverts suffisamment longtemps dans l'année.

En revanche, le Chai du Château de Salles, à Salles-d'Armagnac (dirigé par Dominique et Benoît Hébert) a été retenu et fait désormais partie de l'association.

Collaboration avec le Comité départemental du tourisme et des loisirs (CDTL)

Enfin, la présidente se félicite de la collaboration avec le CDTL qui permet « d'envisager ensemble nos axes de développement ». Et des actions de com effectuées auprès du sous-préfet de Condom et du Pays d'Armagnac-PETR (3).

Intervention du directeur du CDTL

José-Luis Pereira, directeur du CDTL remarque que l'addition de « Sites d'exception du Gers » entraîne un nouveau positionnement marketing. Les sites devront être à la hauteur de la compétition avec les concurrents de la Région. De plus, il serait bon de se rapprocher du réseau de musées du conservateur du patrimoine (Michel Hue). Et il faut que ce soit des personnes d'exception qui racontent des histoires d'exception ! Il faut aussi construire la transversalité avec, par exemple l'écotourisme et l'oënotourisme. Intéresser les Gersois au tourisme pour qu'ils deviennent les ambassadeurs de ce que nous sommes, est aussi une tâche capitale. Pourquoi ne pas organiser un club d'ambassadeurs, créer des lettres d'information ?

Et José-Luis Pereira conclut : « Vous n'êtes pas assez commerciaux ! ».

Intervention de Véronique Thieux-Louit

Pour la maire de Lupiac, l'attractivité de son village est « l'aboutissement d'un long travail ». Il fallait que les touristes puissent se rattacher à du concret qui rappelle d'Artagnan. C'est fait avec la statue équestre de Daphné du Barry et le musée d'Artagnan (qui a été adapté aux enfants). Ce sera encore plus beau quand les travaux d'aménagement de la place feront un bel écrin à la statue. L'inauguration de la nouvelle place est prévue le 25 juin 2017, anniversaire de la mort de d'Artagnan à Maastricht.

Autre grand chantier en cours, la Route équestre d'Artagnan de Lupiac à Maastricht. Voyant l'aquarelle du peintre Palaiseau accrochée dans la salle où se tient la réunion, Véronique Thieux-Louit y voit une prémonition de la Route. Puisque l'on y voit d'Artagnan et sa troupe s'éloigner à cheval de Lupiac...

(1) Gauthier Sublett, vice-président (Camp médiéval à Laressingle), Nicole Berto, secrétaire (Lombez), Sylvie Giles, trésorière (Château de Cassaigne). (2) Marie-Thérèse Caille, retraitée, conservateur honoraire des musées de France et 5ème adjointe au maire de Lombez, en charge de la culture, du patrimoine et du tourisme, nous a demandé un changement dans la formulation. "Absorption" avait été primitivement publié : elle précise que c'est la loi NOTRe qui a obligé à des "regroupements" L'office de tourisme de Lombez n'a pas été "absorbé" Il a été "regroupé" avec Samatan et celui de La Romieu avec Lectoure et Fleurance. (3) Pôle d'équilibre territorial et rural, nouveau nom des Pays.



Marie-Christine Fort, Nicole Berto et Véronique Thieux-Louit



Sylvie Giles José-Luis Pereira



Gauthier Sublett et Nicole Berto



Maxime Léandris



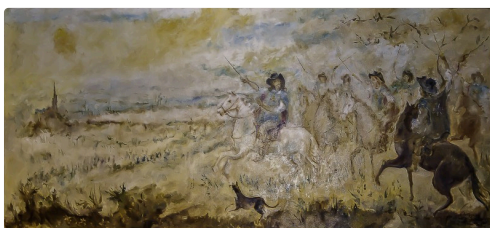
La salle ; au fond le tableau de d'Artagnan et sa troupe



Remise de fleurs à l'ancien bureau



L'ancien bureau avec ses cadeaux



Le tableau de Palaiseau représentant d'Artagna et sa troupe quittant Lupiac